

## REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine-Sarzin</b> (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du mardi 13 mai 2025</b> Par suite d'une convocation en date du 29 avril 2025, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 13 mai 2025 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 08 Volants : 12 <b>Délibération n°D_2025_05_13_06</b></p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Anne-Marie Ceccon à M. Marc Brunier, Mme Pierrette Baton Marechal à M. Julien Langloys, M. Laurent Esteulle à M. Christophe Comé, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Louis Buda Absent excusé : / Absent : M. Norbert Regard</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Louis Buda est désigné pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Modification du règlement et de la convention de l'espace Pierre Brand et tarification de l'option lave-vaisselle**

Monsieur le Maire propose que le lave-vaisselle soit mis à disposition des locataires de la salle des fêtes sans supplément de prix.

Il poursuit en indiquant que cette mise à disposition engendrerait la modification du règlement et de la convention de la salle des fêtes :

- Modification dans le règlement de l'Espace Pierre Brand :
  - de l'article 19 « Equipements » :  
(...) *La cuisine est équipée d'1 lave-vaisselle, d'1 réfrigérateur, d'1 congélateur et d'1 poubelle.*
- Modification dans la Convention d'utilisation de l'Espace Pierre Brand :
  - de l'article 2 « CONDITIONS D'UTILISATION » : le lave-vaisselle est ajouté dans la liste du matériel à laisser propre : (...) Les éviers, le réfrigérateur, les chambres froides, les plans de travail, les bars, la trancheuse et le lave-vaisselle seront laissés propres.(...)

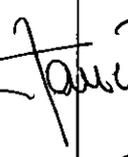
Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal :

- ♦ **APPROUVE** la mise à disposition, à titre gratuit, du lave-vaisselle aux locataires de la salle des fêtes ;
- ♦ **APPROUVE** les modifications ci-dessus énoncées du règlement de l'espace Pierre Brand et de la convention d'utilisation.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

SLOW

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 14 mai 2025</p> <p>De sa publication : 14 MAI 2025</p> <p>Et de sa mise en ligne le : 14 MAI 2025</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 13 mai 2025</p> <p>Le Maire,  </p> <p>Le secrétaire de séance, </p> <p>Georges CANICATTI      Louis BUDA</p>
---	---